



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 21 novembre 2025

(Article L.2121-15)

L'an deux mille vingt cinq

Le 21 novembre 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, se réunit en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme FOUCHER Juanita, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 14 novembre 2025

Présents : M. FREULON Arnaud, Mme BRUNET Françoise, M. MEIGNAN Antoine, Mme BOSSÉ Valérie, M. BOURGEAU Philippe, M. PLEURMEAU Jean-Lou, M. FERTUN Bernard, M. FERRON Patrick, Mme PITON Marylaine, M. HUNAUULT Marco.

Absent excusé : M. BAUDET Bruno donne pouvoir à M. FREULON Arnaud, Mme LEGLAUNEC Sophie donne pouvoir à Mme PITON Marylaine.

Secrétaire de séance : M. HUNAUULT Marco

ORDRE DU JOUR

N°	SUJET	INTERLOCUTEUR	TEMPS
0	Installation des élus, Approbation du procès-verbal de la séance précédente	Juanita FOUCHER	5 min
1	ENFANCE JEUNESSE Marché E-Primo 2026-2030 : Renouvellement	Françoise BRUNET	10 min
2	PATRIMOINE BATI Marché de fourniture d'électricité 2028-2029 : choix sites pour le lot « 100% électricité verte premium »	Arnaud FREULON	15 min
3	PATRIMOINE BATI Fond de concours Salle de sports	Arnaud FREULON	10 min
4	PATRIMOINE BATI Les Amandiers – Demande de réévaluation des loyers	Arnaud FREULON	20 min
5	ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE Droit de préemption – 1 Rue Neuve	Antoine MEIGNAN	5 min
6	VACOTA Vote des tarifs 2026	Valérie BOSSÉ	15 min
7	CCVHA Compte rendu des réunions	-	-
8	QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES	Juanita FOUCHER	-

0/ Installation des élus : Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2025

1/ ENFANCE JEUNESSE

Marché E-Primo 2026-2030 : Renouvellement

Madame BRUNET Françoise, Maire-Adjointe, informe le Conseil Municipal du renouvellement de l'ENT (e-primo) pour 2026-2030, en partenariat avec le rectorat. L'ENT offre un espace de travail sécurisé pour les élèves, un soutien pédagogique pour les enseignants et divers outils : messagerie, carnet de liaison, espaces documentaires, cahier de textes et création de contenus.



Une augmentation de la cotisation (actuellement 2,52 € par enfant/an) est annoncée. La commune étant adhérente à e-Collectivités nous n'avons donc pas besoin de signer la convention mais il est nécessaire de remplir le document d'engagement avec e-Collectivités.

Le Conseil Municipal valide le renouvellement de l'ENT (e-primo) pour 2026-2030.

2/ PATRIMOINE BATI

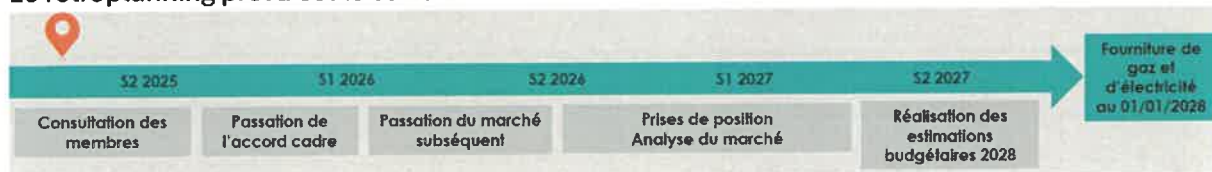
Marché de fourniture d'électricité 2028-2029 : Choix des sites pour le lot 2 HVE « 100% électricité verte premium » à Haute Valeur Environnementale

Monsieur FREULON Arnaud, Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal que le SIEML et OPERA ENERGIE consulte les différents membres du groupement d'achat pour la fourniture d'électricité, afin de lancer la consultation pour 2028/2029.

Il précise que le SIEML a choisi d'anticiper la démarche pour différentes raisons :

- Se protéger des crises énergétiques comme celle de 2022
- Poursuivre la stratégie d'anticipation des prises de position sur le marché d'électricité et de gaz
- Le calendrier électoral 2026

Le rétroplanning prévu est le suivant :



Le Sieml propose à nouveau deux lots pour ce marché 2028/2029 :

- Lot 1 : offre classique
- Lot 2 : Electricité verte garantissant une production d'énergie renouvelable en France (HVE = Haute Valeur Environnementale)

La commune doit transmettre **avant le 27/11** prochain son périmètre et son choix de lot 1 ou lot 2 (HVE - électricité verte).

Le SIEML précise que l'éclairage public n'a pas d'intérêt à être en lot 2 cependant les bâtiments ayant une consommation en journée ont une pertinence dans ce lot.

OPERA ENERGIE donne une estimation haute **du surcout annuel du lot 2 HVE** par rapport au lot 1, selon les consommations antérieures de chacun des PDL :

Salle de sports/salle des fêtes/ATL :	+ 463€ TTC/an
Ecole + Cantine/bibliothèque :	+ 447€ TTC/an
Mairie :	+ 125€ TTC/an
Borne place de la mairie :	+ 65€ TTC/an
Eglise :	+ 9€ TTC/an
Aire de repos :	+ 7€ TTC/an

Pour rappel, la mairie est actuellement déjà sur le lot 2 HVE avec le marché en cours.

Concernant le PDL de l'aire de repos, en 2024, il n'y avait pas encore l'utilisation du coffret de recharge du bateau la Gogane (donc non compris dans l'estimation).

Le Conseil Municipal décide de :

- Déclarer le périmètre des PDL à l'identique qu'actuellement.
- De demander au SIEML d'intégrer les PDL suivant au lot 2 HVE - électricité verte :
 - o Mairie
 - o L'école + cantine/bibliothèque

3/ PATRIMOINE BATI

Fonds de concours – Salle de sports

Monsieur FREULON Arnaud, Maire-Adjoint, expose au Conseil Municipal le projet de réaliser des travaux d'amélioration de sa salle de sports, comprenant :

- Le remplacement des fixations mécaniques,
- La fourniture de nouvelles tribunes.

Il rappelle que le conseil municipal a décidé par délibération N° 2025 10 17 02, en date du 17 octobre 2025, la décision modificative budgétaire n°3 permettant l'investissement au programme 64 « Patrimoine bâti ».

Le projet s'inscrit dans les objectifs de développement local portés par la Communauté de Communes Vallées du Haut-Anjou.

Montant et financement :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Entreprise ALTRAD MEFRAN Fourniture de tribunes	12 360,00 €	CCVHA Fonds concours	16 600,00 €
Entreprise ATTILA Remplacement de fixations mécaniques, 1 ^{ère} zone (1/8 ^{ème})	2 800,09€	COMMUNE fonds propres	17 276,26 €
Remplacement de fixations mécaniques, zone restante (7/8 ^{ème})	18 716,17 €		
TOTAL HT	33 876,26 €	TOTAL HT	33 876,26 €

Il informe que le projet sera soumis au Conseil Communautaire du 27 novembre 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- Voter la demande de fonds de concours auprès de la CCVHA pour financer l'opération d'amélioration de la salle de sports.
- Autoriser Madame le Maire à signer la délibération et à transmettre le dossier à la communauté de communes.

4/ PATRIMOINE BATI

Les Amandiers – Demande de réévaluation des loyers

Madame FOUCHER Juanita, Maire et Monsieur FREULON Arnaud donnent un compte rendu sur la rencontre avec M. CHEVRAY le gérant en date du 29 octobre 2025.

Il a indiqué qu'une très forte baisse de son chiffre d'affaires depuis 2022, avait entraîné un effondrement de sa trésorerie. Par conséquent, il envisage de cesser son activité et propose de vendre son fonds de commerce à la Commune.

Plusieurs actions sont proposées :

- Demander à M. CHEVRAY de faire estimer son fonds de commerce afin d'obtenir une valeur objective.
- Prendre contact avec la Chambre de Commerce pour obtenir des informations et un appui technique sur la procédure de cession de fonds.
- L'orienter vers la CCVHA pour un accompagnement et une analyse complémentaire de sa situation.
- Informer M. CHEVRAY Loïc que la commune peut le soutenir dans sa recherche d'un repreneur.

5/ ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Droit de préemption, parcelle cadastrée section E N° 25 – 1 Rue Neuve

Le Conseil Municipal par 12 voix pour et 1 abstention ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur la propriété cadastrée section E n°25, sise 1 Rue Neuve.

6/ VACOTA

Vote des tarifs 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de fixer les tarifs suivants :

CANTINE SCOLAIRE	Au 01/09/2025	au 01/09/2026
Repas Enfant	3,90€ €	4,00 €
Si inscription tardive	4,90€ €	4,90 €
Repas Adulte	5,90€ €	5,90 €

GARDERIE	Au 1 ^{er} janvier 2026
1/2 heure Q1 (< 350)	0,40 €
1/2 heure Q2 (de 350 à 685)	0,55 €
1/2 heure Q3 (de 686 à 1035)	0,60 €
1/2 heure Q4 (de 1036 à 1385)	0,65 €
1/2 heure Q5 (de >1386)	0,70 €

ESPACE S.G. BONTEMPS	Hors Com	
	Com	Hors Com
Salle 40 m² + Cuisine par jour	150,00 €	160,00 €
Deux jours consécutifs	210,00 €	230,00 €
Salle 127 m² + Cuisine par jour	220,00 €	240,00 €
Deux jours consécutifs	320,00 €	350,00 €
Les 2 salles + Cuisine par jour	270,00 €	290,00 €
Deux jours consécutifs	400,00 €	430,00 €
Vin d'honneur (127m² cuisine)	100,00 €	110,00 €
Salle de réunion 40 m² (4h)	25,00 €	35,00 €
Salle de réunion 127 m² (4h)	45,00 €	55,00 €
Table / Parquet	7,00 €	10,00 €
Table plastique	7,00 €	10,00 €
Banc	3,00 €	5,00 €
Repas Classes	1,00 €	- €
Vaisselle CCAS la douzaine	6,00 €	7,00 €
Verres vin d'honneur CCAS la dz	2,00 €	2,50 €

SALLE DE SPORT	
Asso hors com	30,00€/h

AIRE REPOS	
Sanitaires	50,00 €

MARCHE	
Le mètre linéaire	1,00 €

DROIT STATIONNEMENT	
Par mois	20,00 €

Cimetière	
15 ans	80,00 €
Trentenaire	120,00 €
Cinquantenaire	180,00 €

JARDIN DU SOUVENIR	
Plaque nominative 15 ans	40,00 €
Plaque nominative 30 ans	60,00 €
Plaque nominative 50 ans	90,00 €

COLUMBARIUM CIRCULAIRE	
15 ans	400,00 €
Trentenaire	700,00 €
Cinquantenaire	1 000,00 €

CHIENS ET CHATS ERRANTS	
Droit de garde / Capture (forfait)	35,00 €
Récidive dans les 12 mois / Capture (forfait)	80,00 €
Jour supplémentaire	20,00 €

7/ CCVHA

Compte rendu des réunions

Commission finances & fiscalités

Madame FOUCHER Juanita, Maire, donne un compte rendu de la commission « finances » en date du 3 novembre 2025.

Monsieur FREULON Arnaud, Maire adjoint donne un compte de la commission « Patrimoine Bâti CCVHA » du 30 octobre 2025.

Madame PITON Marylaine, Conseillère Municipale donne un compte rendu de sa réunion avec France Service et informe le Conseil Municipal que l'assemblée générale de Voiturage se déroulera sur Juvardail le 28 février 2026 dans la grande salle des fêtes.

Madame FOUCHER Juanita, Maire, donne un compte rendu de la Conférence des Maires.

La prochaine réunion est prévue le vendredi 12 décembre 2025 à 20h30.

A JUVARDEIL, le 24 novembre 2025

**Le Secrétaire,
M. HUNAUULT Marco**

**Le Maire
Mme FOUCHER Juanita**

